



Soixante-treizième session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies

Première Commission

Déclaration faite par M. Noël DIARRA, Conseiller à la Mission permanente du Mali auprès des Nations Unies, à l'occasion du débat général de la Première Commission.

Monsieur le Président,

1. Au nom de la délégation du Mali, je vous adresse mes chaleureuses félicitation pour votre élection à la tête de notre Commission. J'étends ces félicitations à l'ensemble des membres de votre bureau. Soyez assuré du plein soutien de la délégation du Mali dans l'exercice de votre charge pour l'atteinte des objectifs assignés à cette Commission.
2. Je salue également le travail remarquable réalisé par votre prédécesseur, l'Ambassadeur Mohammad Hussein Ali Bahr Aluloom (Iraq).

Ma délégation souscrit aux déclarations faites par le Maroc et l'Indonésie, respectivement au nom des Etats d'Afrique et du Mouvement des non-alignés.

Monsieur le Président,

3. L'Organisation des Nations Unies, en consacrant la préservation et la promotion de la paix, affiche sans ambages son rejet de la guerre ainsi que ses outils que sont les armes. Pour autant, les foyers de tensions persistent et se déplacent souvent, donnant l'illusion d'une accalmie dans certains endroits de notre planète.
4. Qu'il s'agisse des armes de destructions massives, chimiques, lourdes ou des armes légères et de petit calibre, elles concourent toutes à infliger d'indicibles souffrances à l'humanité, particulièrement aux populations les plus vulnérables que sont les femmes et les enfants.
5. C'est donc à juste titre que ma délégation salue la mise en œuvre des divers mécanismes initiés sous l'égide des Nations Unies pour favoriser le désarmement et consolider la paix et la sécurité internationales. Dans ce sens, nous réaffirmons le rôle crucial de la Conférence de désarmement dans la réalisation du régime de désarmement international.

6. A cet égard, la délégation du Mali salue la tenue des différentes rencontres internationales relatives à la question du désarmement, notamment la troisième Conférence des Nations Unies chargée d'examiner les progrès accomplis dans l'exécution du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects (RevCon3) dont le rapport final, entre autres, reconnaît la prise en compte des munitions dans le Programme d'Action ainsi que la Quatrième Conférence des Etats parties au Traité sur le Commerce des armes (TCA). Le Mali plaide pour la promotion de la coopération, la transparence et l'action responsable des États Parties dans le cadre de la mise en œuvre du TCA.
Ma délégation salue également le programme de désarmement intitulé « Assurer notre avenir commun » initié par le Secrétaire général des Nations Unies.

Monsieur le Président,

7. La Délégation du Mali est d'avis que le désarmement relève prioritairement de la responsabilité individuelle des Etats mais devrait être facilité dans le cadre d'une dynamique multilatérale qui offre les gages de transparence et de confiance ainsi que les avantages d'une démarche concertée et cohérente
8. Dans le même esprit, le Mali encourage et promeut les approches régionales et sous régionales. A ce titre il me plait de rappeler l'attachement de mon pays au traité de Pelindaba qui fait de l'Afrique une zone exempte d'arme nucléaire, à la Déclaration de Bamako relative à une Position commune africaine sur la prolifération, la circulation et le trafic d'armes légères et de petits calibres et à la Convention de la CEDEAO sur les armes légères et de petit calibre, leurs munitions et autres matériels connexes. Je félicite également l'assistance apportée aux États concernés par le Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique.
9. Pour sa part, le Gouvernement du Mali a pris plusieurs initiatives et mesures en guise de contribution au désarmement :
 - Au plan institutionnel le Mali s'est doté d'un Secrétariat permanent de la lutte contre la prolifération des armes légères qui est, notamment chargé de coordonner les actions des différents services de l'Etat engagés dans la lutte contre la prolifération des armes légères. Cette structure conduit plusieurs activités, en parfaite intelligence avec les organisations de la société civile, allant de la collecte des ALPC à la sensibilisation des fabricants traditionnels d'armes, des chasseurs, des jeunes et des femmes sur l'impact des ALPC sur la société.
 - Au plan normatif, mon pays est partie à plusieurs instruments internationaux dont il soumet régulièrement les rapports de mise en œuvre. Il a adopté la loi numéro 04-050 du 12 novembre 2004 et ses textes d'application portant sur le régime des armes et munitions en République du Mali. De même, mon pays

soutien par le vote et le co-parrainage un grand nombre de résolutions promouvant le désarmement international.

Comme à l'accoutumée, le Mali présentera cette année, au nom des pays membres de la CEDEAO, la résolution intitulée « Assistance aux Etats pour l'arrêt de la circulation illicite et la collecte des armes légères et de petit calibre ». Nous espérons que la tradition du consensus demeurera.

Monsieur le Président,

10. Des avancées concrètes dans la mise en œuvre du régime de désarmement, particulièrement des acteurs non étatiques, sont indispensables à l'atteinte de notre objectif commun de paix et de sécurité internationales
11. Je parlais tantôt des outils de la guerre que sont les armes. Celles-ci sont en effet les instruments dont se servent les groupes terroristes et affiliés pour entraver nos efforts communs en faveur du bien-être de nos populations respectives.
12. Comme vous le savez, le Sahel reste confronté, depuis plusieurs années, au terrorisme, à la criminalité transnationale organisée et aux trafics en tout genre, notamment celui des armes. Le Mali demeure convaincu qu'une réponse internationale appropriée au trafic et à la circulation illicite des armes dans les pays de la région, en appui aux efforts sous-régionaux, contribuerait indéniablement à la résolution durable de cette situation et permettrait de recentrer les énergies et ressources vers des initiatives de développement au bénéfice des populations.

Je vous remercie.